

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 AVRIL 2008**

Délibération
n° 2008.04.063

**Election des vice-
présidents et des
autres membres du
bureau**

LE CINQ AVRIL DEUX MILLE HUIT à 09h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 mars 2008**

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Véronique DAVY, Catherine DEBOEVERE, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Marie-Noëlle DEBILY par Catherine DEBOEVERE

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur le Président

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Par délibération n°62 du 5 avril 2008, le conseil communautaire a fixé à 8 le nombre de vice-présidents et à 6 le nombre des autres membres du bureau.

Il convient à présent de procéder à leur élection.

Ces élections se déroulent au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour (art L 2122-7 du code général des collectivités territoriales).

En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Il convient en outre de noter que les modalités de désignation des délégués communautaires ne permettent pas d'assurer la parité entre hommes et femmes et rendent en conséquence impossible l'application de l'article L 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales.

Après appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

1^{er} Vice-Président : M. Philippe LAVAUD, président, propose la candidature de M. Denis DOLIMONT.

- Nombre de présents ou représentés : 39
- Nombre de votants : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2

A obtenu :

- M. Denis DOLIMONT : 37 voix

M. Denis DOLIMONT est élu 1^{er} vice-président.

2^{ème} Vice-Président : M. Philippe LAVAUD, président, propose la candidature de M. Jean-Claude BEAUCHAUD.

- Nombre de présents ou représentés : 39
- Nombre de votants : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

A obtenu :

- M. Jean-Claude BEAUCHAUD : 38 voix

M. Jean-Claude BEAUCHAUD est élu 2^{ème} vice-président.

3^{ème} Vice-Président : M. Philippe LAVAUD, président, propose la candidature de M. François NEBOUT.

- Nombre de présents ou représentés : 39
- Nombre de votants : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

A obtenu :

- M. François NEBOUT : 35 voix

M. François NEBOUT est élu 3^{ème} vice-président.

4^{ème} Vice-Président : M. Philippe LAVAUD, président, propose la candidature de M. Michel BRONCY.

- Nombre de présents ou représentés : 39
- Nombre de votants : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

A obtenu :

- M. Michel BRONCY : 34 voix

M. Michel BRONCY est élu 4^{ème} vice-président.

5^{ème} Vice-Président : M. Philippe LAVAUD, président, propose la candidature de Mme Fabienne GODICHAUD.

- Nombre de présents ou représentés : 39
- Nombre de votants : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

A obtenu :

- Mme Fabienne GODICHAUD : 36 voix

Mme Fabienne GODICHAUD est élue 5^{ème} vice-présidente.

6^{ème} Vice-Président : M. Philippe LAVAUD, président, propose la candidature de M. Didier LOUIS.

- Nombre de présents ou représentés : 39
- Nombre de votants : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

A obtenu :

- M. Didier LOUIS : 36 voix

M. Didier LOUIS est élu 6^{ème} vice-président.

7^{ème} Vice-Président : M. Philippe LAVAUD, président, propose la candidature de M. Jean-Claude BESSE.

- Nombre de présents ou représentés : 39
- Nombre de votants : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

A obtenu :

- M. Jean-Claude BESSE : 35 voix

M. Jean-Claude BESSE est élu 7^{ème} vice-président.

8^{ème} Vice-Président : M. Philippe LAVAUD, président, propose la candidature de M. Jean-François DAURE.

- Nombre de présents ou représentés : 39
- Nombre de votants : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6

A obtenu :

- M. Jean-François DAURE : 33 voix

M. Jean-François DAURE est élu 8^{ème} vice-président.

Pour l'élection des autres membres du bureau : M. Philippe LAVAUD, président, propose la candidature de Mme Brigitte BAPTISTE, MM. Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Bernard CONTAMINE, André BONICHON et Jean-Pierre GRAND.

- Nombre de présents ou représentés : 39
- Nombre de votants : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Les 6 candidats ci-dessus ont obtenu chacun 39 voix.

Mme Brigitte BAPTISTE, M. Guy ETIENNE, M. Michel GERMANEAU, M. Bernard CONTAMINE, M. André BONICHON et M. Jean-Pierre GRAND sont élus en qualité de membres du bureau.

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 avril 2008	<u>Affiché le :</u> 10 avril 2008